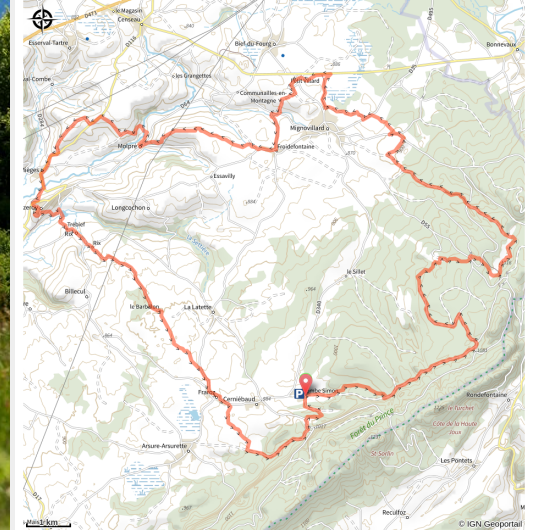


Le Val de Mièges - 28R

CC Champagnole Nozeroy Jura - Cerniébaud



Plateau de Nozeroy (© www.stephane-godin.com/Jura Tourisme)



Au cœur du territoire Champagnole Nozeroy Jura, cette boucle VTT de plus de 40 km propose un tour de l'ensemble du Val de Mièges et de ses plus beaux paysages à plus de 1 000 mètres d'altitude.

Suivre le balisage n°28 rouge

Infos pratiques

Pratique : VTT/VTAE

Durée : 4 h 30

Longueur : 44.0 km

Dénivelé positif : 891 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Histoire et patrimoine, Naturel, VTAE

Itinéraire

Départ : Cerniébaud

Arrivée : Cerniébaud

Balisage : ➡ Boucle VTT

Communes : 1. Cerniébaud

2. Mignovillard

3. Mièges

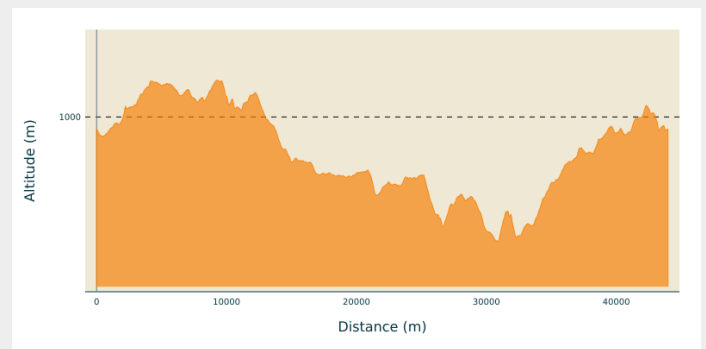
4. Censeau

5. Nozeroy

6. Rix

7. Fraroz

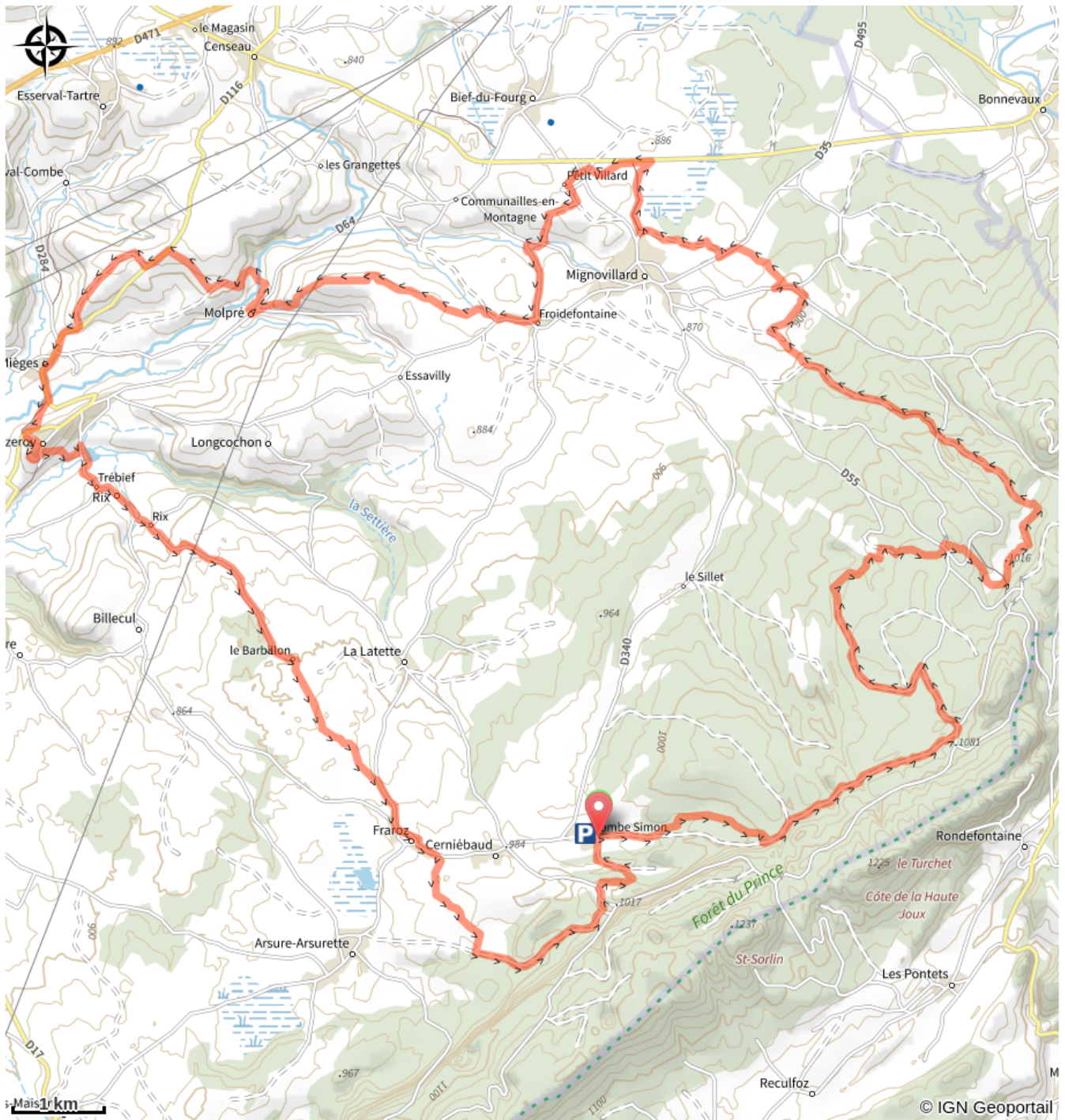
Profil altimétrique



Altitude min 729 m Altitude max 1080 m

Avec un relief tout en douceur, une nature préservée, des petits villages de caractère et une activité agricole importante tournée notamment vers la production de Comté, cette région est un vrai bol d'air pour les vététistes ! Une visite d'exploitation, une dégustation de Comté dans une fromagerie ou encore une pause culturelle à Nozeroy permettent d'apprécier encore un peu plus ce parcours.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Recommandations

Parcours accessible au VTTAE pas de changement de difficulté (reste rouge)

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Champagnole, prendre la D471, en direction de Charbonny. Ensuite prendre la D119 en direction de Nozeroy. Suivre la direction de Cerniébaud sur la D19

Parking conseillé

Parking du Chalet de la Haute Joux à Cerniébaud

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Grand tétras

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura

29 Le Village

39310 Lajoux

03 84 34 12 30

www.parc-haut-jura.fr

Le Grand Tétras est une espèce emblématique des forêts de montagnes françaises. Son apparence et son comportement font de lui un oiseau très atypique. Pouvoir l'observer relève d'un vrai défi, tant cet oiseau est discret, mais s'avère être un souvenir mémorable.

En hiver, son activité est réduite au minimum. Il passe la quasi-totalité de la journée perché dans un arbre et consomme uniquement des aiguilles de sapin. Une nourriture très peu énergétique. Cette période est critique pour sa survie. Un oiseau subissant un dérangement régulier va puiser dans ses maigres réserves et finir par en subir les conséquences. Sa sensibilité à la prédation aura augmenté, ou bien il dépérira simplement à cause du manque d'énergie. Une autre période critique prend place du printemps au début de l'été avec la couvaison. Si la poule est surprise plusieurs fois, elle va abandonner le nid et laisser ses poussins seuls, sans protection. La survie des jeunes étant déjà très faible naturellement, ce phénomène accentue, d'autant plus, ce risque de mortalité chez les jeunes oiseaux.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand tétras en période de nidification sont principalement les pratiques sportives terrestres comme la randonnée, le ski, le VTT.

Arrêté préfectoral de protection des biotopes des Forêts d'altitude du Haut-Jura

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact :

Parc naturel régional du Haut-Jura

29 Le Village

39310 Lajoux

03 84 34 12 30

www.parc-haut-jura.fr/

Ces zonages réglementaires sont mis en place pour garantir le maintien de ces forêts représentant l'habitat de nombreuses espèces protégées du massif : Grand Tétras, Gélinotte des bois, Petites chouettes de Montagne, Lynx d'Europe etc...

La réglementation concerne principalement la période du **15 décembre au 30 juin** et organise / limite la fréquentation / les activités au sein de ces forêts.

Respecter cette réglementation c'est participer à la protection de ces formidables forêts, et peut être la chance d'observer l'une de ces espèces emblématiques.



APPB CORNICHES CALCAIRES - LA BARROCHE

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les alaises de la Barroche sur les communes de Fraroz et Arsure-Arsurette.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

i Lieux de renseignement

**Maison du Tourisme Champagnole
Nozeroy Jura**

3 rue Victor Bérard, 39300
CHAMPAGNOLE

info@cnjtourisme.fr

Tel : 03 84 52 43 67

<https://www.cnjtourisme.fr/>

